



## COMMISSION SPORTIVE (CD 89 de Basket Ball)

Procès-verbal n° 2 – Saison 2013 / 2014

Le Lundi 14/10/2013 à 19h30

Avec les clubs

A Monéteau

Présents : Mmes Valtat Sylvie, Plat Delphine, Dupas Claudine, Mrs Taffineau Didier, Thélémaque Didier, Roualet Cyril, Bernard Didier, Legros Sébastien, Renard Laurent, Van Muiswinkel Hugues, Piete Eric, Tissier Michel, Bayon Raphaël, Besse Laurent, Petit Alain, Jacquet Daniel, Thévenon Bernard, Darlot Jean Pierre

Excusés : Mme Ribaucourt Véronique, Mrs Brouillard Sylvain, Chaxel Gilles, Lecot Reynald et Borsato Yves

### **1- Règles de fonctionnement des CTE (Coopérations Territoriales d'Équipes)**

Chaque CTE est référencée par un n° informatique par la FFBB dans le système FBI.

Pour les clubs de Joigny et Villeneuve sur Yonne qui ont 2 équipes de CTE dans la catégorie U15 M la règle des brûlés s'applique (voir paragraphe 2). L'équipe 1 doit brûler les 7 meilleurs joueurs des 2 clubs. Envoyer au secrétariat du Comité 89 la liste des 7 brûlés avec les éléments suivants : n° licence, Nom, Prénom, nom du club.

Précision → pour les coupes ou trophées de l'Yonne, la règle est plus exigeante, les équipes doivent être personnalisées.

### **2- Les « brûlés » (à compter de la catégorie U13)**

Pour les clubs, ayant plusieurs équipes dans la même catégorie, les « brûlés » (les meilleurs joueurs) seront au nombre de :

- **7** pour les championnats à 10,
- **5** pour les championnats à 8.

La liste des brûlés de l'équipe 1 (voire équipes 2 si 3 équipes) doit être envoyée au secrétariat du Comité 89.

### **3- Règle de participation si plusieurs équipes U11 dans un club**

Les clubs, ayant plusieurs équipes U11 (dans le même sexe), doivent impérativement former des équipes de niveau (l'équipe 1 doit être la plus forte) et « jouer le jeu », en ne faisant pas redescendre leur meilleurs éléments dans l'équipe la plus faible (pour gagner un championnat). Il n'y a pas de règle des « brûlés » et de personnalisation d'équipe dans cette catégorie.

Il est rappelé, également, que l'écart au score, ne doit pas dépasser les 30 points (sur la feuille, mais aussi sur le tableau d'affichage) ; il est rappelé aux clubs de bien expliquer ce règlement aux entraîneurs, joueurs, parents, public, etc...

### **4- Championnats U15, U17 et U20 Masculins**

## Comité de l'Yonne de Basket-Ball

Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex  
Tél. : 03 86 52 37 49 ● Fax : 03 86 51 27 17 ● E-mail : [cdbasket.89@wanadoo.fr](mailto:cdbasket.89@wanadoo.fr) ● Site : [www.basket89.fr](http://www.basket89.fr)  
N° SIRET 429 828 106 00014 - CODE APE 9312Z

Au 11 octobre 2013, les équipes engagées sont composées de :

- 5 équipes de U17
- 2 équipes de U20 + U17 + U15
- 1 équipe de U17 et U15

Sachant que les U20M ne peuvent jouer avec des U15M et après délibération de la commission sportive et des clubs présents, il est décidé que:

Un **challenge U17M aménagé** débutera le dimanche 17 novembre 2013 avec un règlement strict qui sera rédigé par Didier Thélémaque, président de la commission sportive.

- 2 catégories sur le terrain : si les visiteurs ont des U20 et U17, l'équipe qui reçoit ne peut faire jouer les U15.
- Jeu en 4 contre 4 avec 8 joueurs sur la feuille.
- Chaque club aura la liste des joueurs (et leur date de naissance) de toutes les équipes de ce championnat, ainsi que le nom et les coordonnées des responsables de chaque équipe. Il faut que les responsables communiquent entre eux.
- Tous les U17 et U15 devront être surclassés.
- Tous les coaches devront respecter ce règlement et le Comité devra informer les arbitres.
- Les clubs contrevenants seront sévèrement sanctionnés (les sanctions seront inscrites dans le règlement). Le Président de la commission sportive vérifiera chaque feuille de match et sera le principal interlocuteur de ce championnat.
- L'horaire officiel des matches est fixé au dimanche matin à 10h30.
- Pour les Coupes, les U20 feront le Challenge de l'amitié en 1 journée et les U17 participeront à la Coupe de l'Yonne U17 (Cadets).

#### **5- Championnat U15, U17 et U20 Féminin**

Même Challenge que pour les Masculins.

2 équipes de la Nièvre (ASA Vauzelles et BF Nevers) viennent étoffer ce championnat à 6 équipes dont le calendrier sera géré par le Comité de l'Yonne.

L'horaire officiel des matches est fixé au samedi à 18h30.

A noter → Un championnat U15 F, avec 6 équipes (USC Monéteau 2, CA St Georges, Elan Sens Paron, BB Vermenton, Avallon BC et CTE Charny/Aillant) se jouera le samedi à 16h30.

#### **6- Reports de matchs**

Le planning des matchs avec les dates de reports (en rouge), va être renvoyé à tous les clubs.

Rappel du règlement :

- 4 dates de rattrapage
- 4 périodes :
  - 1<sup>ère</sup> période : début du championnat jusqu'aux vacances de la Toussaint
  - 2<sup>ème</sup> période : après les vacances de la Toussaint jusqu'aux vacances de Noël
  - 3<sup>ème</sup> période : après les vacances de Noël jusqu'aux vacances de Février
  - 4<sup>ème</sup> période : après les vacances de Février jusqu'à la fin du championnat

Le début de saison est difficile pour la plupart des clubs, les seniors ne faisant pas leurs licences dès le début.

Les demandes de dérogations doivent être faites 15 jours avant la rencontre, mais pour les premiers matchs le calendrier ayant été fait tardivement, les clubs n'avaient pas ce délai.

Le 1<sup>er</sup> report doit être joué lors de la date de rattrapage de la période, le 2<sup>ème</sup> report, s'il ne peut être joué dans la période, le match sera perdu par forfait.

### **Comité de l'Yonne de Basket-Ball**

Pour les reports du Stade Auxerrois, le 1er match sera joué le 19 octobre (match 7 Pont – Stade Auxerrois 2) et le 2<sup>ème</sup>, le 26 octobre (match 2 Stade Auxerrois 2 – E Sens Paron 2). Si le Stade Auxerrois ne peut jouer le 26, l'E Sens Paron 2 sera forfait.

## **7- Questions diverses**

- Le club de Briennon souhaite faire jouer un U15 en U13 en le déclassant. La commission rappelle que le déclassement est strictement interdit par la FFBB. Par contre, si un seul joueur est concerné, la FFBB nous suggère de tolérer ce déclassement (mais ne souhaite pas nous l'écrire car contradictoire au règlement).  
La commission accède à la demande du club de Briennon, en précisant que si un 2<sup>ème</sup> U15 s'inscrivait, il ne pourrait bénéficier du déclassement.  
La commission précise que ce U15 ne peut jouer contre les U11 surclassés et ne devra pas être inscrit sur la feuille lors des rencontres contre des équipes qui ont des U11 avec leurs U13.
- Match n° 809 en U13M = US Seignelay 36 – AS Héry 61  
9 joueurs de l'AS Héry sur la feuille de match, la commission rappelle que, dans les championnats en 4c4, 8 joueurs maximum sont inscrits sur la feuille.  
Pour la rencontre n° 809, le résultat reste acté. Pour le 1<sup>er</sup> match, il n'y aura pas de sanction, par contre un rappel sera fait à tous les clubs.
- Arbitrage des U15F  
La ligue a envoyé un sondage auprès des officiels pour arbitrer seul sur les rencontres U13 et U15.  
En fonction des réponses, des arbitres départementaux pourraient être désignés.
- 1<sup>er</sup> plateau U9  
A Monéteau, 5 clubs présents et 25 enfants ont participé, avec une grande satisfaction quant aux jeux et ateliers présentés, mais aussi au « goûter salé » servi le dimanche à 11 h45.  
2 plateaux ont été reportés.  
A Briennon, grande déception quant à la participation, 23 enfants de Briennon et 1 de Joigny.  
Nous espérons que les plateaux suivants sauront satisfaire un plus grand nombre.

## **8- Tirage des Coupes**

Voir la grille ci-après

**Sylvie VALTAT,**  
**Secrétaire de séance**  
**1<sup>ère</sup> Vice-présidente du Comité 89**

**Didier THELEMAQUE,**  
**Président**  
**Commission Sportive 89**

## **Comité de l'Yonne de Basket-Ball**

Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex  
Tél. : 03 86 52 37 49 ● Fax : 03 86 51 27 17 ● E-mail : [cdbasket.89@wanadoo.fr](mailto:cdbasket.89@wanadoo.fr) ● Site : [www.basket89.fr](http://www.basket89.fr)  
N° SIRET 429 828 106 00014 - CODE APE 9312Z

## TIRAGE DES COUPES JEUNES 89

### **Coupe de l'Yonne U13 M** (1 région, 12 Départements)

#### 1<sup>er</sup> tour le 23/11/2013

1	CTE P.PONT /	BB VERMENTON 2
2	CA St GEORGES	US SEIGNELAY B
3	AS TONNERRE	STADE AUXERROIS
4	US TOUCY	E SENS PARON
5	AS HERY	AILLANT SB
6	BB VERMENTON 1	S BRIENON

#### 2<sup>ème</sup> tour le 01/02/2014

7	Vainqueur n° 3	Vainqueur n° 2
8	Vainqueur n° 4	Vainqueur n° 1
9	Vainqueur n° 5	Vainqueur n° 6

#### ½ finales le 08/03/2014 (avec participation de l'équipe région, CA ST Georges)

10	Vainqueur n° 7 (+10)	CA ST GEORGES
11	Vainqueur n° 8	Vainqueur n° 9

#### Finale le 1<sup>er</sup> mai 2014

### **Coupe de l'Yonne U15 M** (2 régions, 8 départements)

#### 1<sup>er</sup> tour le 23/11/2013

1	E SENS PARON	STADE AUXERROIS
2	AS TONNERRE	US CHARNY
3	US JOIGNY	FR AUGY VAUX
4	BB VERMENTON	CA ST GEORGES

#### 2<sup>ème</sup> tour le 14/12/2013

5	Vainqueur n° 1	Vainqueur n° 4
6	Vainqueur n° 3	Vainqueur n° 2

#### ½ finales le 01/02/2014

7	Vainqueur n° 5 (+10)	AS HERY
8	Vainqueur n° 6 (+10)	CTE JOIGNY/ VILLENEUVE

#### Finale le 1<sup>er</sup> mai 2014

### Comité de l'Yonne de Basket-Ball